

N° 2018.19.04.79

## ARRETE DU MAIRE

LE MAIRE DE LA VILLE DE CARBON-BLANC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2211-1, L2212-1 et L2213-1 à 5 ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R414-14, R411-25 à 28 et R411-1 à 9 ;

Vu la circulaire n°86-230 du Ministère de l'Intérieur relative à l'exercice des pouvoirs de Police par le Maire, le Président du Conseil Général et le représentant de l'Etat dans le département en matière de circulation routière ;

Vu le décret n° 91-1147 du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution ;

Considérant la manifestation jumelage avec la ville de San Martin de Valdeiglesias ;

Considérant l'utilisation d'une nacelle pour la pose et dépose de drapeaux, sur les mats d'éclairages publics, les 26 avril et 02 mai 2018 par le service technique municipal sur la commune de Carbon-Blanc ;

## ARRETE :

**ARTICLE 1er :** Les 26 avril et 02 mai 2018, le centre technique municipal est autorisé à stationner une nacelle afin de procéder à la pose et la dépose de drapeaux sur les mats de l'éclairage public aux endroits suivants :

- Ilot Thérèse
- Rue San Martin de Valdeiglesias
- Rue Lamartine
- Avenue Vignau Anglade

**ARTICLE 2 :** Lors de ces interventions les agents du centre technique municipal pourront procéder à une circulation alternée dans les rues précitées.

**ARTICLE 3 :** La signalisation sera mise en place et conservée par le soin du centre technique municipal de Carbon-Blanc conformément à la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 4 :**

- Monsieur le Brigadier Chef Principal de la Police Municipale de Carbon-Blanc
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carbon-Blanc
- Monsieur le Directeur du centre technique municipal
- Madame la Directrice Générale des Services

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CARBON-BLANC, le 19 avril 2018  
Po/Alain TURBY,



Maire de Carbon-Blanc,  
Conseiller métropolitain  
Délégué à la métropole numérique.